

droit & Liberté

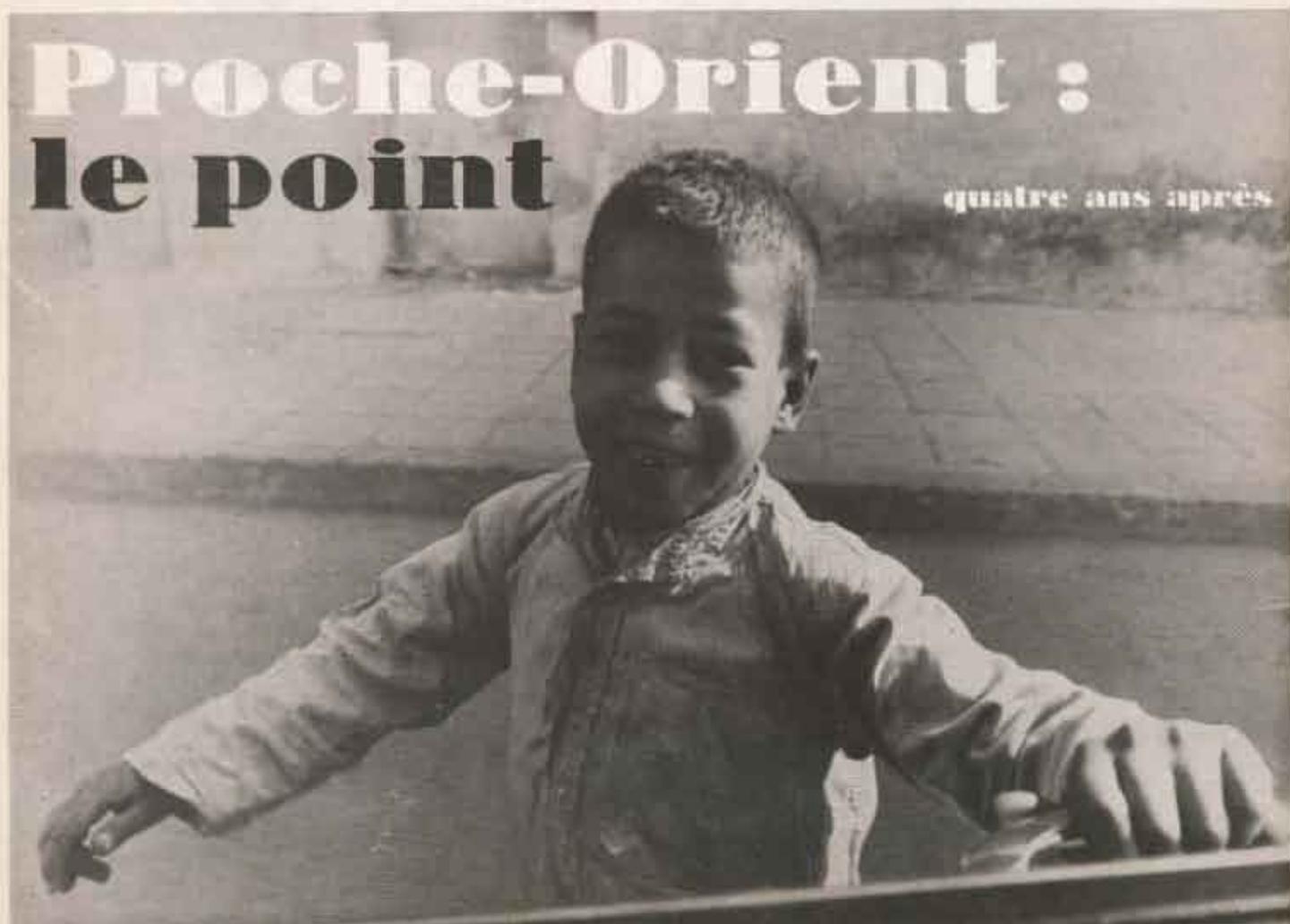
Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

JUIN 1971 • N° 303 • PRIX : 2,50 FRANCS

Les travailleurs algériens sont-ils coupables ?

Proche-Orient :
le point

quatre ans après



Apartheid et Jeux Olympiques

→ un mois depuis la fondation de l'Etat d'Israël », indique le *New York Times* du 3 mai 1971.

Le M.R.A.P. a rendu public, le 13 mai, le communiqué suivant :

A propos du procès intenté à 9 juifs à Leningrad, et qui serait suivi prochainement par d'autres à Kichinev et Riga, le M.R.A.P. estime nécessaire d'exprimer sa sérieuse préoccupation en soulignant les incertitudes et les craintes qui entourent ces affaires, liées à celle qui fut jugée à Leningrad en décembre dernier.

Le M.R.A.P. réaffirme que seule la connaissance de l'acte d'accusation, ainsi que la publicité des débats et des plaidoiries pourraient permettre à l'opinion publique de porter une appréciation objective sur la nature et le déroulement de tels procès, qui donnent lieu, dans l'état actuel des choses, à de légitimes interrogations.

Si les faits reprochés aux inculpés ont rapport avec leur désir d'émigrer en Israël, le M.R.A.P. demande qu'il soit tenu le plus grand compte du contexte dans lequel ils se sont trouvés placés et des mobiles qui les animent, alors que, depuis plusieurs mois les autorités soviétiques ont pris des mesures tendant à faciliter cette émigration.

Sans ignorer les données de la politique internationale et la situation de guerre qui règne au Proche-Orient, le M.R.A.P. ne peut, en ce qui concerne ceux des juifs soviétiques qui manifestent le désir d'aller se fixer en Israël, que rappeler les principes définis par la charte des Nations-Unies et par la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ratifiées par l'U.R.S.S., reconnaissant à chaque homme « le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

Faites
abonner
vos amis
à
droit & liberté

Allemagne fédérale

Exemples parmi d'autres...

Les anciens nazis s'en sortent bien.

NOUS écrivions dans notre dernier numéro que nous n'avions qu'une confiance limitée dans les tribunaux ouest-allemands concernant les châtiments des criminels de guerre. Nous faisons allusion à ceux qui avaient été jugés hors de R.F.A. et qui pourraient être appelés à passer en Justice si la convention franco-allemande sur ces problèmes s'applique un jour. Des faits récents justifient malheureusement notre appréhension.

C'est ainsi que l'ancien S.S. Obergruppen Werner Best, directeur du « département de Pologne » de l'office central de Sécurité du Reich puis commissaire du Reich au Danemark occupé, vient d'être remis en liberté. Il était en détention préventive et il n'est toujours pas question de le juger. Est également libéré de la détention préventive l'ancien chef d'un commando d'exécution, Wilhem Radtke inculpé de l'assassinat de mille hommes, femmes et enfants juifs. D'autres, comme Adolph Strohnhammer ancien policier S.S. (1 000 juifs assassinés) et Fleischhacker, médecin S.S. (employé dans les services chargés de fournir des squelettes aux « chercheurs anthropologues » nazis) ont été purement et simplement acquittés.

Quant aux bourreaux qui ont sévi en France sous l'occupation et qui demeurent impunis outre-Rhin, nous en présentons ici trois, dont la « carrière » fut particulièrement significative. Trois parmi bien d'autres.

KURT LISCHKA est né en 1909. Il est déjà membre de la S.S. (n° 195.590) depuis longtemps quand, en 1938, il est nommé chef du département des affaires juives de la Gestapo à Berlin. C'est lui qui organise les premières arrestations massives de juifs allemands, le 19 juin 1938. C'est lui encore qui, le 28 octobre 1938, fut l'un des responsables de la meurtrière évacuation de 20 000 juifs polonais d'Allemagne. En octobre 1940, il devient l'adjoint du sinistre Knochen en France occupée. A ce titre, il coiffe à la Gestapo, les sections « terrorisme-communisme », « déportations », « action antijuive », « contre-espionnage, répression de la Résistance ». Il était en outre chargé des propositions d'exécutions d'otages et du choix des personnes à fusiller : Oberg s'adressait directement à lui pour transmettre ses ordres aux gestapos locales. C'est lui encore qui eut à définir au préfet de police les moyens à employer pour les rafles de juifs de la région parisienne organisées les 23 et 24 juillet 1943. Il précisait : « Dans le cas où il n'y a aucun doute que la naturalisation a été obtenue après le 10 août 1927, les juifs sont à mettre en état d'arrestation. Les membres de la famille également touchés par la loi sont à arrêter. »

HERBERT HAGEN est né en 1913. Il est devenu en 1937 le chef de la section antijuive de la Gestapo. A ce poste il était le supérieur hiérarchique d'Eichmann. En octobre 1938 il se rend à Vienne, puis à Prague pour organiser « l'action populaire contre les juifs ». Nous le retrouvons à Paris, en juin 1940, où il préside à l'implantation des services

policiers nazis. Knochen, connaissant ses aptitudes dans l'action antijuive, le nomme à Bordeaux d'où il alimentera le camp de Drancy en internés israéliens. En 1942, à la suite d'une promotion, il revient à Paris, où il est chargé plus particulièrement de rassembler les renseignements sur les mouvements politiques français et leurs liaisons avec l'étranger. Bientôt, il va occuper, sous la direction d'Oberg, « le boucher de Paris », un poste hautement responsable : référendaire politique. A ces fonctions, il prouva son ardeur antijuive dans les questions qui lui sont soumises au même titre qu'elles le sont à Knochen et à son adjoint Lischka.

ERNST ACHENBACH est l'un des dirigeants du F.D.P. Il est également l'avocat d'Herbert Hagen. Après quelques ennuis après la guerre il a été blanchi. Mais des documents récemment découverts remettent en question cette décision tout aussi hâtive que légère. Il s'agit, en particulier d'une note de l'ambassade allemande à Paris adressée au S.S. Obersturmführer Röthke, chef du service antijuif de la Gestapo, et datée du 11 février 1943. Elle donne le feu vert à Röthke pour l'application des mesures antijuives dans la zone libre nouvellement occupée. Cette note émane du ministère allemand des Affaires étrangères et est signée Achenbach. C'est lui encore qui signe un télégramme, le 15 février 1943, destiné à Berlin, indiquant qu'en représailles à l'exécution de deux officiers de la Luftwaffe il était prévu d'arrêter et de déporter 2 000 juifs. Cet ordre a été exécuté le 14 février 1943.

Afrique du Sud

Le « dialogue » a de singuliers soutiens

HOUPOUËT-BOIGNY, dans une récente conférence de presse, a relancé son idée de « dialogue » avec le gouvernement raciste d'Afrique du Sud. Relancé seulement car il en avait annoncé la possibilité, il y a quelques mois, lors d'une assemblée des organismes dirigeants de son parti.

Son argumentation laisse entendre qu'il n'y a pas d'autre issue puisque le boycott a échoué pour régler valablement le problème de l'apartheid. Le « dialogue » doit donc permettre ce que la mise à l'écart de l'Afrique du Sud n'a pas permis et le président de la Côte-d'Ivoire suggère qu'il sera plus fait, de cette façon pour améliorer le sort des non-blancs.

Nous trouvons là un parallélisme parfait entre cette démarche et les explications fournies par les dirigeants sportifs et certains journaux français pour justifier la tournée du XV de France. Le « dialogue » est donc multiforme et concerne bien des questions et bien des Etats.

M. Vorster peut s'estimer satisfait. Il a « **entendu cette déclaration avec plaisir** ». Nous n'en douterons pas. Il n'est pas le seul et il est remarquable de constater d'où viennent certaines des félicitations adressées au leader ivoirien.

Pour « Minute » du 10 mai, Houphouët-Boigny est « l'homme de la semaine ». Cette feuille écrit : « **Cette prise de position solennelle... est un pavé dans la mare aux grenouilles progressistes** ». L'article conclut : « **A Paris, quelques-uns sont satisfaits de cette retombée du voyage de Pompidou.** »

Sous le titre : « **Houphouët-Boigny : ouverture contre tabou** », « Rivarol » du 6 mai écrit sur « **l'Afrique du bon sens** ». L'article contient cette phrase incroyable : « **L'exposé d'Houphouët-Boigny pose implicitement parfois, mais très clairement, le problème des rapports des Républiques noires avec l'ensemble de ce qu'on appelle l'Afrique blanche, c'est-à-dire avec l'Afrique du Sud, les territoires portugais et la Rhodésie. C'est opposé à la conception restrictive et ségrégationniste de l'Afrique révolutionnaire, dite « progressiste », celle de l'Afrique totale avec l'apport considérable et déterminant des Africains blancs.** » Ainsi, les vrais antiracistes, ce seraient les maîtres de l'Afrique du Sud ! « Carrefour » du 10 mai titre sur « **Un geste courageux de M. Houphouët-Boigny** »

Une conférence contre l'apartheid à Londres

LES 1^{er} et 2 mai, à Londres, s'est déroulée la Conférence annuelle du « Fonds international de Défense et Soutien » (International Defence and Aid Fund), organisme qui se consacre à la solidarité avec les peuples d'Afrique Australe aux prises avec les régimes d'apartheid.

Son président, le Révérend L. John Collins, dirigeait les débats, qui ont fait apparaître les efforts poursuivis dans de nombreux pays par les sections du Fonds international, pour mobiliser l'opinion publique aux côtés de ceux qui souffrent du racisme et qui

le combattent en Union Sud-Africaine, en Rhodésie et dans les colonies portugaises. Un bilan très positif de cette action fut présenté notamment par les délégués des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Australie, de Nouvelle Zélande, de Suède, du Danemark, d'Irlande, de Suisse.

Dans le cadre de sa propre action contre l'apartheid, qu'il entend développer toujours davantage, le M.R.A.P. avait envoyé deux observateurs, Albert Lévy et M^{re} Manfred Imergluk, pour suivre les travaux de la conférence.

L'apartheid contre le sport



Supplément à « Droit & Liberté » n° 302 de mai 1971.
Revue du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

Un « Comité d'Action contre l'Apartheid en Afrique Australe » a été constitué au sein du M.R.A.P., auquel peuvent collaborer tous les militants qui souhaitent se consacrer à ce problème. Sa première initiative a été de publier sous forme de plaquette (*fac-simile* ci-dessus) le dossier sur le sport et l'apartheid paru dans notre dernier numéro. Son prix modique — 1 F — doit en assurer une large diffusion. Elle peut servir de trame à la préparation de conférences. Elle doit intéresser les clubs et organisations sportives à qui nos adhérents peuvent la faire connaître. Des aménagements de prix sont prévus pour les quantités importantes.

et termine son article par cette phrase : « **Dans la mesure où l'influence persistante de la France est pour quelque chose dans le geste du président Houphouët-Boigny, nous ne pouvons que nous réjouir de voir notre pays contribuer à écarter du continent noir le cauchemar de la guerre et de la domination totalitaire.** »

« **Un noir donne aux blancs l'exemple du réalisme** » titre « Aspects de la France » du même jour, qui dans un long article justifie l'initiative d'Houphouët-Boigny et s'en félicite. Ces plumes, qu'en toutes occasions, nous avons vu défendre le colonialisme, le racisme, le fascisme, la chasse au « faciès » encouragent le président ivoirien : voilà qui donne à penser.

BOURGAREL CONSIDERE

COMME UN OBJET DE CURIOSITE

Le comportement de Roger Bourgarel est diversement apprécié en Afrique du Sud. La presse de ce pays nous révèle que si les noirs l'encourageaient chaque fois qu'une action de jeu amenait le champion français devant les places qui leur sont réservées, les blancs applaudissaient quand il était plaqué. On entendit même souvent le mot « Kaffer » (terme injurieux désignant les Africains). Et s'agissant du jeu de Bourgarel le « Sunday Tribune » parle de pitrerie...

Quant à Bourgarel, il a déclaré dans une interview à Johannesburg : « Je suis très embarrassé. On me traite ici comme un objet de curiosité... Je préférerais être considéré purement et simplement comme un rugbyman français. »